Livret du délégué

Devise du délégué :

« Je parle de moi, je parle de l'autre ; en aucun cas je parle sur l'autre. Je parle au nom de mes camarades. »

Année 2016 - 2017

Lycée Paul Langevin

Prénom Nom .....

Classe .....

Qu'est-ce qu'un délégué ?

Le délégué, élu par ses pairs, représente ses camarades de façon impartiale, sans jugement et est chargé des relations des élèves avec les autres membres de la communauté scolaire. Il est en particulier l'intermédiaire/porte-parole entre les professeurs, les personnels de direction ou d'éducation et les élèves de la classe.

Quelles sont ses missions et compétences ?

Les missions principales du délégué :

- Il représente ses camarades de classe et joue un rôle d'intermédiaire entre l'équipe éducative et les élèves.
- Il peut recevoir et diffuser de l'information auprès de camarades ou de l'équipe éducative.
- Il recueille les avis et les propositions des élèves et les expriment au conseil de classe.
- Il peut prendre des initiatives pour rendre la classe plus unie et plus vivante.
- Il peut organiser des réunions avec sa classe notamment pour préparer le conseil de classe.
- Il participe aux conseils de classe.
- Il participe au conseil de discipline des élèves de sa classe.
- Il participe au moins deux fois par an à l'assemblée générale des délégués des élèves qui permet d'informer les délégués et d'organiser des échanges entre eux.
- Il peut également demander au professeur principal ou au CPE de se rassembler avec sa classe ou avec les autres délégués si nécessaire.

Les compétences du délégué :

- Savoir recenser les besoins des élèves et être à leur écoute
- Savoir être digne de confiance, faire preuve de discrétion et de bienveillance
- Savoir prendre la parole en public
- Savoir prendre des notes et les restituer
- Savoir faire le lien entre les différents acteurs de l'établissement (élèves, professeurs, direction...)
- Savoir s'exprimer au nom de la classe d'une manière argumentée, impartiale et neutre (sans jugement, sans donner d'avis personnel).

Comment est-il élu ?

Le délégué et son suppléant sont élus au scrutin uninominal (c'est-à-dire un délégué + son suppléant) à deux tours, dans chaque classe, avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire. Dans la mesure du possible, et bien que cela ne réponde à aucune règle officielle, une fille et un garçon sont élus délégués.

Si deux candidats obtiennent le même nombre de voix au second tour, le plus jeune candidat est déclaré élu.

Il peut démissionner à tout moment et ne peut pas, une fois élus, être destitué de sa fonction.

Le Délégué est élu pour un an.

Tous les élèves sont électeurs et éligibles.

Pour aller plus loin - les textes de loi concernant le délégué :

- Circulaire n° 2010 -129 du 24 aout 2010 relative à la responsabilité et l'engagement des lycéens.
- Circulaire n° 2016 -140 du 20 septembre 2016 relative à la composition et au fonctionnement des instances de la vie lycéenne.

↳ Plus d'informations sur *service-public.fr* ou *education.gouv.fr*

Le Conseil de classe

Le conseil de classe est présidé par le chef d'établissement ou son adjoint et se réunit 3 fois par an.

Il est composé de l'équipe pédagogique de la classe, des deux délégués de parents d'élèves, des deux délégués élèves.

Ce conseil donne un avis général sur la classe.
Il examine ensuite le travail et le comportement de chaque élève à partir d'une évaluation établie par l'équipe pédagogique, dans le but de mieux le guider dans ses études et ses projets. Il émet des propositions sur le projet scolaire de l'élève et son orientation.

AVANT LE CONSEIL DE CLASSE

Pourquoi préparer ?

- Pour mieux représenter les élèves. C'est dans le cadre des conseils de classe que les délégués peuvent jouer un rôle très important puisqu'ils sont les porte-paroles de la classe.
  La préparation du conseil de classe permet de recueillir les avis des élèves sur la classe de manière générale, mais aussi leurs difficultés scolaires de manière individuelle ou encore d'éventuelles difficultés personnelles pouvant être un frein à la scolarité.

Avec qui préparer ?

- Cela dépend des classes, du temps qui sera accordé aux délégués pour préparer le conseil de classe avec les élèves. Il n'y a pas de règle, mais de manière générale, une heure ou un moment de préparation en amont du conseil de classe peut être demandé au professeur principal.
  Cette heure de vie de classe se déroule avec le professeur principal, l'ensemble de la classe et parfois le/la CPE.

Quels outils utiliser / comment procéder ?

Il y a différentes possibilités pour conduire cette préparation :

- Des questionnaires individuels (cf. idées de questions dans ce livret) peuvent être distribués aux élèves et à rendre à un moment précis. Cela demande de la préparation mais facilite le suivi.

  Le questionnaire permet de représenter chaque élève et facilite la mission de représentant car le délégué n'utilisera que les informations écrites sur ce document et évitera les interprétations (exagérations, déformation etc.).

- Il est aussi tout à fait possible de procéder à des échanges oraux, un débat avec la classe. Les problèmes personnels doivent rester confidentiels et n'ont pas leur place dans le débat collectif.

Vous pouvez, cependant à la fin, inviter vos camarades à se manifester de manière individuelle si une remarque personnelle est à signaler, notamment si vous n'utilisez pas de questionnaire individuel.
Pour mener les échanges oraux ici encore, pas de règles : vous pouvez demander l'aide de votre professeur ou à l'inverse lui demander de vous laisser mener. Vous pouvez également demander l'aide de vos suppléants, pour la prise de note ou pour donner la parole aux élèves, par exemple. A noter : il existe des techniques favorisant les échanges, l'écoute et la réparation de la parole telle que la technique dite « du bâton ».

- Après l'heure de vie de classe, que la préparation ait été faite sous forme de questionnaires et/ou de débat oral, les délégués devront faire une synthèse des remarques des élèves. Cette dernière servira à faire remonter les informations en Conseil de classe.

PENDANT LE CONSEIL DE CLASSE

Sur quoi peuvent porter les interventions des délégués ?

- En début de conseil de classe les délégués sont invités à prendre la parole pour parler de la classe en général. Si vous avez fait une synthèse des questionnaires et/ou du débat, ce sera le moment de la restituer !
- Vous pouvez aussi prendre la parole sur :
  - Les observations présentées par l'équipe pédagogique.
  - Tous les sujets préoccupant la classe : climat, discipline, emploi du temps, travail en classe, à la maison, examens, orientation et débouchés, etc.
  - Le cas particulier des élèves si vous avez des informations pertinentes à faire remonter.

N'hésitez pas à prendre la parole (en levant la main) ! Le conseil de classe est LE moment pour vous faire entendre et pour faire remonter l'information.
Il y a du monde, la présence de nombreux professeurs, de parents d'élèves etc. mais pas d'inquiétude, les membres du conseil sont bienveillants et savent qu'il n'est pas évident de prendre la parole devant une telle instance : personne ne vous jugera.

Cependant, tous les sujets n'ont pas leur place en conseil de classe.
Il est possible que quelqu'un vous le fasse remarquer, ne vous braquez pas.
Par exemple, s'il y a un problème relationnel avec un professeur nous vous invitons à aller le voir directement avant le conseil ou passer par l'écrit (cf. trame de correspondance dans ce livret).

A quoi veiller pendant le conseil de classe ?

- Son attitude : ne pas être avachi, rester poli, être attentif à ce qui se dit ...
- Ses interventions : parler de manière claire et précise, demander avant de prendre la parole, ne pas parler en son nom mais bien au nom de la classe, des élèves...
- Son matériel : prévoir des stylos, des feuilles de brouillon, les questionnaires des élèves et la synthèse.
- Prendre des notes sur ce qui se dit pour pouvoir retranscrire aux élèves de manière équitable. Pour cela vous pouvez préparer vos documents de prise de note (nom et prénom de chaque élève suivi, d'un espace pour les remarques des professeurs par exemple).
- Attention : un conseil de classe est confidentiel ! Vous ne devez en aucun cas divulguer des informations individuelles à l'ensemble de la classe. Vous ne devez pas non plus repartir avec les bulletins de notes des élèves qui vous seront montrés en conseil.

APRES LE CONSEIL DE CLASSE

Que faire ?

- Prévoir des entretiens individuels à la demande des élèves, pour communiquer les infos personnelles. Les élèves sont libres de le demander ou pas. Il est très important de respecter la confidentialité. L'ensemble de la classe ne doit pas savoir ce que les professeurs ont dit sur tel ou tel élève sans que celui-ci ne soit d'accord.
- Réaliser un compte-rendu à l'ensemble de la classe concernant l'avis général sur la classe.

Le compte-rendu doit être rapidement communiqué et ne doit porter que sur les problèmes généraux. Les délégués éviteront toute interprétation subjective, ils exposeront les arguments des membres du conseil de classe.

Outils

Les instances au sein du lycée

Le conseil d'administration

Rôle : Adopter le projet d'établissement, les règles d'organisation et la répartition du budget. Organiser le fonctionnement pédagogique et la vie du lycée.

Elèves élus : Melvin NGOUPENDE (TGF) ; Emmanuelly MBOKANGA (TMERC) ; Ousmane THIAM (TSTL2) ; Charlotte LE TIRANT (1ère S1) ; Christophe MENDY (BTG21).

La commission permanente

Rôle : Instruire les questions soumises à l'examen du Conseil d'administration.

Elèves élus : Emmanuelly MBOKANGA (TMERC) ; Charlotte LE TIRANT (1ère S1).

La commission d'hygiène et de sécurité

Rôle : Proposer au Conseil d'administration des mesures concernant la formation à la sécurité et l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement.

Elèves élus : Etienne AL RAMLAT (205) ; Louison CAYOL-NAUDIN (201).

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Rôle : Contribuer à l'éducation à la citoyenneté, à la sexualité et à la santé et élaborer un plan de prévention contre la violence, l'exclusion et les conduites à risques.

Elèves élus : Etienne AL RAMLAT (205) ; Mihail CONICA (TS1).

La commission d'appel d'offre d'un EPLE

Rôle : Examiner les candidatures et offres commerciales reçues par l'établissement, pour toute dépense supérieure à un seuil déterminé par la loi. Son avis est obligatoire pour choisir l'entreprise qui interviendra et pour conclure le contrat.

Elève élue : Charlotte LE TIRANT (1ère S1).

Le conseil de discipline

Rôle : Prononcer des sanctions à l'encontre des élèves, voire exclure définitivement un élève de l'établissement.

Elèves élus : Christophe MENDY (BTG21) ; Emmanuelly MBOKANGA (TMERC) ; Martin ASSO (TS1).

Le Conseil Vie Lycéenne

Rôle : Donner un avis sur l'organisation du temps scolaire, le travail personnel et les informations concernant l'orientation et la santé. Mais également définir les besoins en matière de formation pour les délégués et gérer le fonds d'animation lycéenne. Ils sont les représentants des lycéens et quatre d'entre eux siègent au Conseil d'administration.

Elèves titulaires : 1- Emmanuelly MBOKANGA (TMERC) ; 2- Charlotte LE TIRANT (1ère S1) ; 3- Mihail CONICA (TS1) ; 4- Etienne AL RAMLAT (205) ; 5- Ousmane THIAM (TSTL2) ; 6- Louison CAYOL-NAUDIN (201) ; 7- Ilyes KHELIL (201) ; 8- Nathalie CROS (1ère S2).

1) 2) 3) 4)

5) 6) 7) 8)

Comment les joindre : - par mail : cvl.langevin.suresnes@gmail.com
- par Facebook : Cvl Langevin

Liste des délégués et élus CVL

Classe	Délégués	Suppléants
201	Salma LAMCHAMAR + Mohammedamine ZAKARIA	Mehdi INDARI + Remi VALINCIA
202	**Redha BELAYACHI** + Axel KINGUE	Alexandre SAHOUEGNON + Clara MUNIER
203	Imane OMRANI + Julie ZAOUI	Chaima AIT NACEUR + Louise KERDOUCHE
204	Julia LEVY + David MALAMBO	Sasna REGINA + Guillaume MEUNIER
205	Emma CUSSENOT + Ramy NOUR	Lyna DAHMANE + Capucine SOLIER
206	Arthur COURTOIS + Pierre MONTAGNE	Lola ASSO + Erencan GOKKUS
207	Mohamed HUSSEIN + Amine OUDANE	Amelle BANJA + Tristan HENNEBUISSE
208	Aurélie MALASPINA + Karel VOJTA	Steven HENRIOT + Ibtissam TAHA
209	Marwin MOLIA + Camille TORLET	Léa BOURGERON + Tiago MARAVALHAS
1ère S1	Louise AUDUGE + Lucile GALY	Jesus CASTILLO + Cécile IRTELLI
1ère S2	Emilie GRIMAUD + Zinédine AÏCHOUCHE	Stella CANEJA DE AMORIM + Luca MOORGHEN
1ère S3	Sabir MOUAD + Léa LAFONT	Kenza WALI + Antoine LEROUX
1ère ES1	Lyes OUBRAHAM + Missia MOKE	Nacim ZIDI DE BUTTAFOCO + Tony HANNA
1ère ES2	Maxime GOUILLON + Ines BEN AHMED	Yanis GHERBI + Axel GUILLARD
1ère ES3	Dania MADDAHA + Marc Antoine AUVRAY	Daïla GIORDANO + Herwey PENA-PITRA FRANQUE
1ère L	Sarah BOUDINOT + Noé PIERI	Camille FLANDRE + Louison PUJOS
1ère STL1	Sana CHIBANI + Charlyne REBAGLIATO	Laurianne BAHEUX + Marc-Antoine GRIMBERG
1ère STL2	Nicolas GOUJON + Salma FAIQ	Logan BELLONI + Kévyn FERRAND
1ère STMG1	Brooklyn JUILLET + Mona OUARGUI	Emma HULIN + Aïmen KHELAIFA
1ère STMG2	Safia AARAS + Yasmine SAKAL	Amine TAHA + Mohamed TIOUASSIOUINE
1ère STMG3	Nawel RAHMANI + Sophie-Marie DUBOIS	Ludivine BOUQUET + Yasmine BOUAZIZ
TS1	**Martin ASSO** + Léa BOUREL	Yassir YAMANI + Julie PELICONI
TS2	Anatole LAMBERT + Maxwell ROHDE	Axel HATON
TS3	Loïc NGUESSIE + Marion CHATAIGNIER	Salma MAHDOUB + Saad DENCHICHE
TES1	Sara HOUCHE + Chlöé JUGETHA	Camille COURTOIS + Myriam KHIARI
TES2	Eva SOLIE + Océane KOUASSI	Chiara DOMENICHELLI + Inca MBAKOP
TL1	Vanille BUYENS + Elisa BARBOSA	Christopher REMI + Emma ROZANSKI
TL2	Sami HAMIDI + Carmelita SEMEDO	Salim BOURJIJ + Olivia KEBCI
TSTL1	Maëlys DOURINA + Laura MUCCIANTE	Alexis SAUER + Kimberley DELACÔTE
TSTL2	Ludivine CERVANTES + Agnès REYMBAUT	Karim DAFER + Angela GOZLAN
TRH	Aubre AIT AISSA + Raïssa MOUSART	Camélia OURIDJEL
TGF	Emmanuella AYE + Aliou DEMBELE	Julie LEYRE + Jibril DIALLO
TMERC	**Emmanuelly MBOKANGA** + Issam BOUZELGHA	Danaé EBRAHIM + Nina SARAJLIC
Elus CVL	**Charlotte LE TIRANT** **Etienne AL RAMLAT** **Ousmane THIAM** **Louison CAYOL-NAUDIN** **Nathalie CROS** **Emmanuelly MBOKANGA*** **Mihail CONICA** **Ilyes KHELIL** *** également délégués de classe**	**Jules BOULAY** **Ta-Merry DUCLAIN** **Clémence DEMAY** **Nesrine LILI** **Melvin NGOUPENDE** **Martin ASSO*** **Redha BELAYACHI***

Fiche pratique : la prise de notes

Les notes prises doivent être claires et réutilisables.

*** Comment abréger ?**

- supprimer tous les mots non indispensables (prépositions, articles...)
- remplacer les mots usuels en utilisant un code d'abréviations

*** Comment présenter son texte ?**

- séparer les parties par des blancs
- aligner en retrait des remarques secondaires
- souligner des points essentiels
- varier les couleurs (titres, mots...)

*** Comment hiérarchiser les différentes parties ?**

- utiliser un système de numérotation ou de signes conventionnels

Excellent : ++++

Très bien : +++

Bien : ++

Moyen /satisfaisant : +

Faible : +-

Insuffisant : -

Très insuffisant : –

Catastrophique : —

Cpt : cependant
Bcp : beaucoup
Cô : comme
Cad : c'est-à-dire
Cf : voir, se reporter à
Chgt : changement
Ds : dans
Dvpt/ dev : développement
Ex : exemple
Gd : grand
Id : idem, identique
mê : même
dc ou ⇒: donc
? : question
pr : pour
Tt : tout

Ms : mais
Pb : problème
Imp ou ⚠: important, attention
Ê : Être.
St : sont
= : égal
Js : jamais
Max : maximum
Mini : minimum
Mvt : mouvement
Nb : nombre
N° : numéro
New : nouveau
Pt : petit
Ct : comment
Qd : quand
Svt : souvent
Tjs : toujours
Tps : temps
W : travail
Sté : société
Cqfd : ce qu'il fallait démontrer
Auj : aujourd'hui
Hab : habitant
~° : ~ tion
+ : plus, et

> ou sup : supérieur à
< ou inf : inférieur à
∞ : infini
∑ : somme
≠ : différent
: opposé
♀ : femme
♂ : homme

Idées de questions pour la préparation du conseil de classe

Ces questions pourront être utilisées comme outil pour la préparation du conseil de classe. Que vous vous appuyez dessus pour des échanges oraux, ou bien pour constituer un questionnaire individuel, vous avez la possibilité de les détailler et / ou de les adapter.

1- Dans le lycée

Ta classe :

A / Que penses-tu de l'ambiance de la classe ?

- □ Très bonne
- □ Bonne
- □ Moyenne
- □ Mauvaise

Commentaires :

B / Selon toi, la classe est :

- □ Travailleuse
- □ Dissipée
- □ Calme
- □ Bavarde
- □ Sérieuse
- □ Paresseuse
- □ Autres (précisez) :

Commentaires :

C/ Comment sont tes relations avec les autres élèves (rester centré sur son ressenti, son bien-être ou mal être, sans accuser les autres) ?

- □ Très bonne
- □ Bonne
- □ Moyenne
- □ Mauvaise

Commentaires :

Ton travail :

A / Dans quelles matières rencontres-tu des difficultés ?

B / Que proposes-tu pour les solutionner (ex : faire plus d'exercices en classe, soutien scolaire etc.).

2- A l'extérieur du lycée

Ton travail personnel :

A / As-tu des difficultés d'organisation (gestion de temps, activités extra-scolaires etc.) ?

- □ OUI
- □ NON

Commentaires :

B / Tes conditions de travail à la maison sont-elles satisfaisantes ?

- □ OUI
- □ NON

Commentaires :

C / Souhaiterais–tu avoir une aide particulière ? Sous quelle forme ?

Autres commentaires

A / Rencontres-tu d'autres difficultés (problèmes de santé, familiaux etc.) ?

B / As –tu des suggestions à faire ?

Lorsque vous concevrez le questionnaire à l'aide de ces exemples de questions, n'hésitez pas à ajouter ou supprimer des questions qui vous paraitraient essentielles ou superflues.

Pensez à préciser, puis rappeler à l'oral, que ce questionnaire restera confidentiel et que plus il sera bien rempli, mieux vous pourrez représenter la classe dans sa généralité, mais aussi de manière individuelle.

Après avoir recueilli les questionnaires de tous vos camarades de classe, il faut faire une synthèse, sur laquelle vous vous appuierez notamment lors de votre prise de parole sur la classe en générale (ambiance, travail etc.).

Trame de correspondance

Cet exemple peut vous permettre de formuler par écrit une demande, une revendication, une difficulté etc. à la direction, aux professeurs, aux CPE, aux élus CVL.... Cela permet de laisser une trace.

Noms des délégués :

.....

.....

Classe : .....

A l'attention de .....

Date : .... /.... /.....

Objet :

- ❒ Demande d'un moment de vie de classe
- ❒ Besoin de faire remonter une difficulté/un problème
- ❒ Demande d'entretien
- ❒ Besoin de faire remonter une information pour le CA
- ❒ Autre : .....

Madame, Monsieur,

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....